

LES 12 RECOMMANDATIONS
ESSENTIELLES

VIVRE
LES JEUX
PARTOUT
EN FRANCE



1) Sensibiliser et informer sur la démarche « développement durable »

- Coordonner, partager des connaissances et des expériences avec l'ensemble des dirigeants et bénévoles.
- Informer et sensibiliser le public à la démarche durable.
- Établir une charte et/ou un règlement intérieur pour que l'ensemble des participants (bénévoles, partenaires, sportifs, spectateurs) respecte les engagements éco-responsables.
- Promouvoir les valeurs du développement durable (responsabilité, citoyenneté, solidarité,...) auprès des partenaires et des médias.

2) Adapter les différentes méthodes et moyens de communication

- Communiquer par voie de presse, bulletins locaux, ou affichage...plutôt qu'avec des tracts individuels.
- Sensibiliser à la protection de l'environnement dans les supports de communication (logos, slogans ...).
- Privilégier l'utilisation des nouvelles technologies (internet, courriers électroniques ...).
- Favoriser les supports de communication durables et recyclables (banderoles, kakémonos,...).



3) Éviter le gaspillage de papier

- Utiliser du papier éco-labellisé, recyclé.
- Limiter les impressions, les couleurs ; privilégier le recto-verso et inscrire les mentions type « Ne jetez pas ce document : triez-le pour qu'il puisse être recyclé ! » sur vos supports de communication.
- Réduire le nombre de page (taille des caractères, espacement des lignes, marges...).

4) Privilégier le goût de produits frais et de saison

5) Privilégier la qualité et la provenance des marchandises (réduction des intermédiaires et des transports)

6) Favoriser les emballages et conditionnement durables (recyclables, réutilisables ou biodégradables)

7) Favoriser la consommation de matériaux réutilisables, recyclables ou biodégradables (gobelets, assiettes, couverts, nappes ...)

8) Instaurer le tri sélectif et le recyclage des déchets

9) Adopter une gestion raisonnée du chauffage, de la lumière, de l'eau

- Favoriser les économies d'énergie et d'eau en adoptant des comportements éco-responsables (recommandation, information, sensibilisation,...).
- Utiliser des technologies adaptées (thermostat, minuteur, bouton-poussoir,...).

10) Faire évoluer les comportements en matière de transport et de déplacement (navettes collectives, covoiturage, sensibilisation à la marche, au vélo...)

11) Faciliter l'accès aux manifestations sportives pour les personnes à mobilité réduite

- Promouvoir la pratique sportive en faveur des personnes handicapées.
- Organiser l'accueil des personnes handicapées.

12) Rendre les manifestations sportives accessibles à tous les publics (politique tarifaire, communication, animations,...)

